

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 4 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....6
Nombre de votants.....8

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
Vendredi 1^{er} avril 2016

**L'an deux mil seize, le quatre avril à quatorze heures, le
Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est
réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert
DUPONT, Le Maire.**

**Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Jean-Marc KUNG, Jean-
Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE, Robin LIBERA ;
Mesdames Caroline KEBAILI, Christine GANDOLFE**

**Pouvoir : Monsieur Guy BOUDINET donne pouvoir à
Monsieur Gilbert DUPONT ; Madame Linda GOUDMI donne
pouvoir à Madame Caroline KEBAILI.**

**Absente : Messieurs Alain BLETON, Jean-Charles
DIAFERIA ; Mesdames Sandrine ŒILLET, Chrystelle
ROUX, Jennifer PRAT, Chrystel GARCIA.**

CCAS BUDGET PRIMITIF 2016 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2016 concernant le CCAS de la Commune, et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE à la majorité (7 oui, 1 non) le budget présenté, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	13 650 euros
Dépenses	13 650 euros

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT

